



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**
1, impasse des oliviers
34480 – MAGALAS
Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org/>

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CODEP 34 DU 12 JANVIER 2022 à BESSILLES

Présents : C. ARNOLD, R. BALDELLON, M. CAUJOLLE, M. CLAMOUSE, J. CLAMOUSE, C. DURAND, F. DAVID, G. ESTOPINA, F. ILLIVI, J. P. LEGAY, P. PIERROT, B. SANCHEZ.

Cette première réunion de l'année a débuté à 18 heures.

1°Préambule :

J. CLAMOUSE a ouvert cette réunion en souhaitant une bonne année 2022 à tous, et la bienvenue aux quatre membres qui nous ont rejoint cette année.

Il a également remercié M. CAUJOLLE pour l'organisation parfaite de cette réunion, et JP LEGAY pour le travail accompli tout au long de l'année pour informer les clubs sur la crise sanitaire.

Il a ensuite demandé à chacun de se présenter afin que nous puissions mieux nous connaître.

2°Répartition des fonctions :

En fonction de leur souhait il a été convenu que :

F. DAVID prendra en charge la commission Formation

B. SANCHEZ la commission VTT

C. DURAND travaillera en binôme avec C. ARNOLD au sein des commissions Sécurité et Technique

F. ILLIVI prendra en charge une nouvelle commission Sport et Santé.

A ce sujet J. CLAMOUSE doit lors d'une prochaine réunion du COREG proposer de créer une commission identique en son sein.

A noter que F. ILLIVI doit rencontrer dans les prochains jours les responsables de la Fédération : Le médecin fédéral et la DTN.

G. ESTOPINA communiquera les adresses « FFVELO » définies pour les nouveaux membres.

3° le point café du 19/12/2021 organisé à BESSILLES par le CODEP 34 :

Près de 200 cyclos nous ont rejoint ce qui démontre si besoin était qu'il est possible d'organiser ce genre de rencontre dans le respect strict des règles sanitaires.

3° Le Trèfle :

Cette concentration de jeunes pratiquant le VTT organisée pour la première fois l'année dernière à BESSILLES sera reconduite toujours à BESSILLES en 2022.

Cette année le nombre de participants va passer de 100 à 150.

Elle aura lieu le 15 Mai 2022, et sera ouverte aux non licenciés en fonction des places disponibles.

La commission VTT va s'occuper de l'organisation en parallèle de parcours pour les cyclotouristes.

Le Trèfle 2021 a permis à des clubs orientés vers le VTT de nous rejoindre.

Poursuivre cet effort est n'en doutons pas le but de la commission VTT.

P.HEREDIA peut être fier du travail accompli !

4° La VELOCIO :

Cette concentration était depuis 70 ans organisée par le club de l'ASC BEZIERS.

L'année dernière devant la défection ce dernier, le CODEP a pris en charge cette organisation avec son accord .

Cette association ayant prononcé sa dissolution, le CODEP a décidé de reprendre à son compte cette rencontre qui rend hommage au fondateur du cyclotourisme.

Elle aura lieu comme d'habitude le 01 mai toujours au sommet du col de la Pierre Plantée, au-dessus de Lamalou-les-Bains, avec cette année :

*L'inauguration d' une stèle en hommage à Paul de VIVIE (VELOCIO)

*la privatisation de la route de Lamalou-les-Bains au sommet du col.

Cette organisation bénéficiera de l'aide du Conseil Départemental et d'Hérault Sport. Merci à eux.

René BALDELLON pilote ce projet avec l'aide de Christian ARNOLD, et Claude DURAND. Ils sont chargés de l'organisation de cette manifestation, qui doit avoir un rayonnement départemental et régional. De nombreux échanges avec le conseil départemental et la mairie de Rosis sont en cours.

5°La fête du Vélo en Mai :

Marylène CLAMOUSE indique que la randonnée réservée aux féminines sera reconduite cette année, toujours au départ de Bessilles, avec un nouveau parcours.

La date retenue est le 21 ou le 22 mai 2022.

6° L'avenir du CODEP :

J. Clamouse a fait part de son désir de passer la main de ses fonctions de Président du CODEP et du COREG à la fin de cette Olympiade et a demandé à chacun des membres du CODEP34 de réfléchir à une possible candidature pour cette fonction. Si quelqu'un se porte volontaire, il pourra l'accompagner jusqu'à la fin de cette olympiade

7°Point sur les informations de la Fédération suite à l'AG :

Une réunion est prévue entre les Présidents des COREG et le Comité Directeur de la Fédération le 05/02/2022. Suite aux « ateliers » qui ont eu lieu lors de l'AG de NEVERS, des groupes de travail pourraient être constitués.

8° La formation :

Cette commission jusqu'à maintenant gérée par G. ESTOPINA est prise en charge par F. DAVID.

Une formation doit être proposée à tous les nouveaux dirigeants, et un courrier doit être adressé rapidement pour connaître les désirs de chacun.

9° les gobelets :

L'opération de l'année dernière a été reconduite et 1000 gobelets commandés. La livraison est prévue fin février 2022.

10° Le trophée des Cystes :

L'association qui s'occupe de l'organisation de cette randonnée qui relie 2 villes de la région en 2 jours souhaite engager un partenariat avec le CODEP.

Son responsable doit prendre contact avec JP LEGAY pour mettre en place une visioconférence de présentation.

Cette manifestation est prévue le vendredi 01/04/2022 et le samedi 02/04/2022 et reliera MONTPELLIER à PERPIGNAN, en 2 étapes.

11° EFV CLAPAS et BARTAS :

Cette année la part assurance de la licence est payante pour les moins de 18 ans, chose que n'avait pas noté les responsables de ce club.

La création d'une EFV permettrait de solutionner cette augmentation et d'apporter de nombreux autres avantages.

B. SANCHEZ avec l'aide de G. ESTOPINA est chargé de voir ce problème avec D. CADENAT

12° le bilan Financier 2021 :

Philippe PIERROT doit vérifier si les 300 points qui nous sont attribués sont correct et vérifier s'il n'y a pas des oubli. Il doit prendre en charge le suivi de cette animation.

13° Demande de subventions au Conseil Départemental :

Philippe PIERROT va établir une demande de subvention auprès de cette institution, comme le réclame dans leur rapport les Commissaires aux Comptes. Il en a fait la demande par mail à Bernard Balmefrezol.

14° Questions diverses :

Le club de VIAS tient son AG samedi 15/01/2022 à 18h.30 et a souhaité la présence d'un membre du CODEP.

C. ARNOLD a proposé d'y assister.

R. BALDELLON préviendra Le Président du club de VIAS, JJ CARRERE, de la présence de C. ARNOLD.

C. ARNOLD doit faire le suivi et la validation des randonnées après avoir vérifier la conformité des informations et la cohérence par rapport à la déclaration faite au CoDep pour l'élaboration du calendrier.

J. CLAMOUSE informe le CoDep de l'organisation par le CoReg Occitanie du raid occitanie qui partira du Pont d'Espagne pour rejoindre le Pont du Gard en 5 étapes du 4 au 8 juillet 2022. Les inscriptions doivent se faire auprès du CoReg.

Fin de la réunion à 20h.15

J. CLAMOUSE



JP LEGAY

